



Juin 2020 - n° 20

Bonjour à toutes et tous,

Ces dernières semaines, nous avons vécu une crise sanitaire sans précédent.

Aujourd'hui le déconfinement tant attendu est arrivé... Il faudra rester vigilants, se garder des embrassades, des poignées de mains et de tous ces gestes d'amitié qui nous semblaient évidents et sans conséquence.

Pendant ces semaines, vos commerçants sont restés ouverts en s'adaptant, le marché local était présent les vendredis matins. Ainsi nous vous encourageons à continuer à faire vos achats dans notre village. Soyons là pour eux encore aujourd'hui, afin que demain nous ayons plaisir à les retrouver.

Depuis mi-mai, les enfants reprennent petit à petit le chemin de l'école. Les conditions d'accueil sont certes différentes, mais quelle joie de voir à nouveau la vie reprendre doucement son cours.

Le 15 mars, vous avez élu une nouvelle équipe municipale qui a pris ses fonctions le samedi 23 mai. Vos nouveaux élus ont en charge de gérer et d'organiser la vie de la commune pendant les six ans à venir. Ce sont 15 conseillers municipaux qui auront à prendre des décisions, en concertation avec vous tous sur le quotidien mais aussi sur l'avenir de notre village.

Quels sont les rôles des uns et des autres ? Comment vont-ils travailler ? Présentation.

Richard Paccaud,
pour l'équipe municipale



Élections 2020, les résultats

Le dimanche 15 mars, 390 personnes sont allées voter soit un taux de participation de 39 %. La liste ARS 2020 a été élue à la majorité.

MERCI



Le rôle DES ÉLUS

Richard Paccaud a été élu maire le 23 mai lors de l'installation du nouveau conseil municipal.

L'équipe municipale est composée de 4 adjoints, 1 conseillère déléguée et 9 conseillers municipaux.

- Stéphanie Pallier, 1^{re} Adjointe en charge de : Lien Social, Associations, Écoles, Communication
- Thierry Delamare, 2^e Adjoint en charge de : Urbanisme, Voirie, Signalétique et Réseaux
- Karine Fatet, 3^e Adjointe en charge de : Finances, Tourisme, Culture
- Christian Dutrige, 4^e Adjoint en charge de : Bâtiments, Économies d'Énergie, Gestion du matériel communal
- Colette Assié, conseillère déléguée : CCAS, Événementiel

Les conseillers prennent part aux différentes commissions thématiques, siègent au conseil municipal et votent les projets présentés.

Comment TRAVAILLENT- ILS ?

Le conseil municipal se réunit une fois par mois. C'est l'organe représentatif des habitants. Ses attributions sont de régler « *par ses délibérations les affaires de la commune* ».

Les commissions sont des lieux d'échanges et de débats qui permettent d'aider à la décision. Elles sont composées d'élus et se réunissent régulièrement selon les sujets à travailler.

Des groupes de travail composés d'élus et d'habitants seront mis en place sur tous les sujets importants de la commune. En effet l'équipe a la volonté de faire participer tous les habitants à l'avenir de notre village.

Nous vous invitons donc à prendre contact avec nous pour intégrer les groupes de travail selon vos idées, envies...

LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert :
mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h 30
et le samedi de 9 h à 11 h 30.

Permanence maire ou adjoint tous les samedis matin

Tél. : 04 74 00 71 84
mairie.arssurformans@wanadoo.fr

Les prochains rendez-vous :

Conseil municipal :

16 juillet - 17 septembre - 20 h 30

Réunion publique :

Plan Local d'Urbanisme :

1^{er} juillet - 19 h - salle polyvalente

Toutes les infos sur ars-village.fr